



MAIRIE DE FRESNAY-LE-LONG

Tel-Fax : 02.35.32.90.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>Date de la convocation</i>	18 Juillet 2025	Délibération N°50/2025
<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	9	
<i>Nombre de conseillers présents</i>	6	
<i>Nombre de conseillers absents</i>	3	
<i>Nombre de votants</i>	8	

L'an deux mil vingt-cinq le deux septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie de FRESNAY-LE-LONG en séance publique ordinaire sous la présidence de Ludovic NOYEAU, Maire.

Etaient présents : DORMEVAL Marie-Claude, NOYEAU Ludovic, HARDY Rébecca, PETIT Céline, PINEL Alban et RIHOUAY Arnaud

Absents excusés : AVENEL Alexandre, LETRAY Christophe, VANDENABIELE Magalie

Pouvoir : Monsieur LETRAY Christophe donne pouvoir à Monsieur RIHOUAY Arnaud
Madame VANDENABIELE Magalie donne pouvoir à Monsieur PINEL Alban.

Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Madame DORMEVAL Marie-Claude, Secrétaire de séance.

DELIBÉRATION

OBJET Cimetière : Prix pour les concessions cavurnes

Vu la délibération n°47/2025 portant création d'un espace pour des concessions cavurnes dans le cimetière communal.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de bien vouloir se prononcer sur le tarif des concessions cavurnes

Le Conseil Municipal de la Commune de Fresnay le Long après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE de fixer les tarifs suivants :

Type de concessions	Durée	1 Urne	2 Urnes	3 Urnes/4 Urnes
Cavurne	30 ans	150€	175€	200€
	50 ans	210€	235€	260€

Secrétaire de Séance :
Marie-Claude DORMEVAL

Fait et délibéré le 02 Septembre 2025

Le Maire,
Ludovic NOYEAU



VOTE	7 POUR	1 CONTRE	0 ABSTENTION
------	--------	----------	--------------